

Convocation pour une séance plénière

Le mardi 12 décembre à 17h30 aura lieu la séance plénière
concernant le conseil municipal des enfants.

Cette séance est publique

L'ORDRE DU JOUR COMPRENDRA :

- L'installation des conseillers municipaux
- L'approbation du règlement intérieur du conseil municipal des enfants
- La remise des écharpes